

Lancement du concours de Design 2018

Réinventer la halle du FabLab Mons

Le FabLab Mons occupe une halle industrielle de 300 m² située rue du Joncquois à Mons. Ce local est de forme rectangulaire (longueur 25,5 mètres, largeur 11,8 mètres) et la hauteur du plafond est de 8 mètres. Une partie de l'espace est occupé par une mezzanine (photo 2) qui ne fait pas partie du FabLab et qui devra en être séparée par une cloison. Les baies vitrées principales occupent un mur latéral (photo 2) ainsi que l'espace au-dessus de la porte métallique d'accès par l'extérieur (photo 1).

Le lieu est spacieux et bien équipé mais il ressemble plus à une halle industrielle qu'à un FabLab et manque de convivialité.



Photo 1 : halle vue dans la direction de la porte « accès extérieur » (grande porte coulissante)



Photo 2 : halle vue dans la direction de la mezzanine et de la porte « accès intérieur »

Le FabLab souhaite repenser l'espace qu'il occupe pour en faire un lieu original et reflétant ses valeurs, mais aussi un lieu plus attractif et plus pratique. Pour aider à la réflexion, le FabLab lance un concours d'idées ouvert à tous.

Le FabLab a l'ambition de devenir un tiers-lieu et la communauté qui le forme sera sa clef de voûte. Ses valeurs sont la créativité, l'apprentissage, l'échange et le partage des compétences. Il favorise le « Do it with others » et la Co-création. Ses utilisateurs sont appelés à devenir des acteurs prêts à collaborer et à favoriser les synergies pour générer, au final, des activités utiles au développement de chacun mais aussi au développement économique de son bassin de vie à savoir le « *Cœur du Hainaut* » (Mons, Borinage, Centre). Il est accessible à tous.

Les projets d'aménagement proposés dans le cadre du concours devront mettre en avant ces valeurs en organisant, au mieux, différents espaces qui sont mêlés :

- accueil (surface au sol = 5 m²) ;
- espaces de travail **ouverts** :
 - impression 3D (surface au sol = 10 m²) ;
 - découpe/gravure laser (surface au sol = 25 m²) ;
 - découpe vinyle (surface au sol = 5 m²) ;
 - scan 3D (surface au sol = 5 m²) ;
 - atelier électronique (surface au sol = 8m²) ;
 - atelier mécanique (surface au sol = 8 m²) ;
- un grand espace de travail **fermé** accueillera les équipements salissants et bruyants (50 m²) :
 - petite fraiseuse ;
 - grande fraiseuse ;
 - machines pour le travail du bois ;
 - soudage ;
- zones de stockage (surface = 20 m²) ;
- zone PCs (surface au sol = 16m²) ;
- espace de détente (bar, fauteuil, ...) et d'échanges (surface au sol = 15 m²),
- espace formation (surface au sol = 20 m²),
- zones d'exposition et de présentation des réalisations (surface au sol = 20 m²) ;
- espace bureau fermé (surface au sol = 25 m²).

L'espace de travail « impression 3D » doit comprendre :

- les imprimantes 3D elles-mêmes,
- une zone de stockage des outillages et des pièces de rechange,
- une zone de stockage des consommables,
- et une zone d'exposition des réalisations.

et cela en occupant la surface au sol la plus limitée possible sans perte de confort.

Il en sera de même des espaces de travail

- « découpe/gravure laser »
- et « découpe vinyle/impression T-shirt ».

L'aménagement des espaces fermés est très contraint et il ne fait pas partie du projet. Des espaces ont été réservés. On peut les trouver sur les 2 vues proposées en annexe. Ce choix peut cependant être remis en question s'il nuit au projet proposé. Les hauteurs des plafonds de ces espaces sont de l'ordre de 3 mètres ; le volume qui reste disponible au-dessus est utilisable et fait partie du projet.

Les participants seront attentifs :

- à la luminosité du lieu en privilégiant les entrées de lumière, la qualité de l'éclairage et les recouvrements des murs ; la hauteur du plafond (8 mètres) transforme la contrainte d'éclairage en un véritable défi ; la porte extérieure (photo 1) peut être reconsidérée pour privilégier l'entrée de la lumière ;
- au rangement qui sera pratique et bien pensé ;
- à l'occupation optimale de l'espace qui sera aéré et dans lequel on pourra circuler facilement ;
- à la modularité des espaces et des aménagements permettant d'avoir différentes configurations adaptées à différentes dispositions (workshop, journées portes ouvertes, ...).

Pour s'imprégner du lieu, les participants sont invités à visiter le FabLab qui est ouvert en « open lab » les lundis et les mercredis entre 10h et 17h.

Le concours est ouvert à tous et particulièrement aux étudiants, aux architectes-stagiaires, aux ingénieurs-architectes stagiaires, aux designers, aux artistes, aux makers et aux DiYs. Il sera lancé le 1^{er} mars 2018 et prendra fin le 16 avril 2018. Les participants présenteront un concept d'aménagement et de décoration attractif qui optimisera l'occupation des espaces tout en offrant flexibilité et modularité. Il doit pouvoir être revu et réaménagé sans difficultés. Au final, il ne s'agit pas vraiment d'un exercice d'implantation mais bien d'un avant-projet visant à donner un caractère original au lieu. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans les détails de l'aménagement mais bien de présenter une vue d'ensemble montrant le caractère innovant du projet.

Les participants présenteront leur projet en s'appuyant, selon leur choix, sur des plans, des vues 3D, des maquettes, des vidéos, des dessins à main levée, des vues d'artiste, ... ou sur un mix de l'un ou l'autre de ces éléments. La proposition sera accompagnée d'un texte d'une ou deux pages présentant la réflexion du (ou des) auteur(s) et la justification des choix.

Conditions d'inscription et de participation :

- aucune inscription préalable ni aucuns frais ne sont nécessaires pour participer au concours ;
- le concours est ouvert à toute personne physique ou morale, domiciliée ou résidant en Fédération Wallonie Bruxelles, à l'exception des membres du jury ;
- les participations peuvent se faire individuellement ou en équipe de 2, 3 ou 4 personnes (max) ;
- la participation au concours entraîne l'entière acceptation du présent règlement dans son intégralité ;
- pour participer, il suffit d'envoyer un projet et un formulaire de participation complété soit par e-mail à concours@fablabmons.be ; soit par la poste à l'adresse « FabLab Mons asbl », Rue du Joncquois n°53, 7000 Mons

Aucune participation ne sera prise en compte sans formulaire de participation complété.

Si le participant (ou l'équipe) est dans l'impossibilité d'envoyer par email son projet, ce dernier pourra être transmis sur clef USB ou autre support numérique (CD ou DVD).

La sélection des meilleurs projets sera effectuée par un jury en fonction des critères suivants :

1. Mise en avant des valeurs du FabLab ;
2. Esthétique du projet ;
3. Fonctionnalité de l'aménagement ;
4. Pertinence des choix de conception ;
5. Originalité de la réflexion.

Le jury sera composé de représentants des membres fondateurs de FabLab Mons à savoir ARTS², HEH, Maison du Design, Technocité, Transcultures et UMONS.

Des prix seront décernés aux meilleurs projets :

- 1^{er} prix : un PC portable d'une valeur de 750 € ;
- 2^{ème} prix : un appareil photographique d'une valeur de 250 €.

Ces prix pourront prendre la forme d'une carte-cadeau.

Toute participation d'un mineur d'âge à ce concours suppose l'accord préalable des personnes détenant l'autorité parentale sur ledit mineur. Pour participer à ce concours, le mineur devra fournir la preuve de cet accord.

Les lauréats seront avertis par courrier ou par e-mail avant le 30 avril 2018. Ils s'engageront à céder totalement et à titre gracieux leurs droits d'auteur au FabLab Mons.

Toute question relative au concours sera communiquée par mail à l'adresse concours@fablabmons.be

Annexes :

- formulaire de participation
- schémas du local FabLab Mons

CONCOURS – RÉINVENTER LA HALLE FABLAB MONS

FORMULAIRE DE PARTICIPATION

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

GSM :

Mail :

- Je souhaite participer au concours « Réinventer la halle FabLab Mons ».
- J'accepte les conditions et termes du règlement relatif au concours, et en particulier la phrase concernant les droits d'auteur.
- Je m'engage à fournir 1 projet respectant les règles définies dans le règlement.
- Je m'engage à déposer ou à envoyer un projet de logo sur support numérique pour le 6 avril 2018 au plus tard.

Je suis mineur d'âge (- 18 ans) :

- Je dispose de l'autorisation parentale pour participer à ce concours et je l'annexe à ce formulaire.

Date et signature

Ce formulaire de participation est à renvoyer, accompagné de votre projet :

- Soit par e-mail à info@fablabmons.be
- Soit par la poste à l'adresse suivante :
FabLab Mons asbl,
Rue du Joncquois, 53,
7000 Mons.



Schéma du local FabLab Mons – vue 1

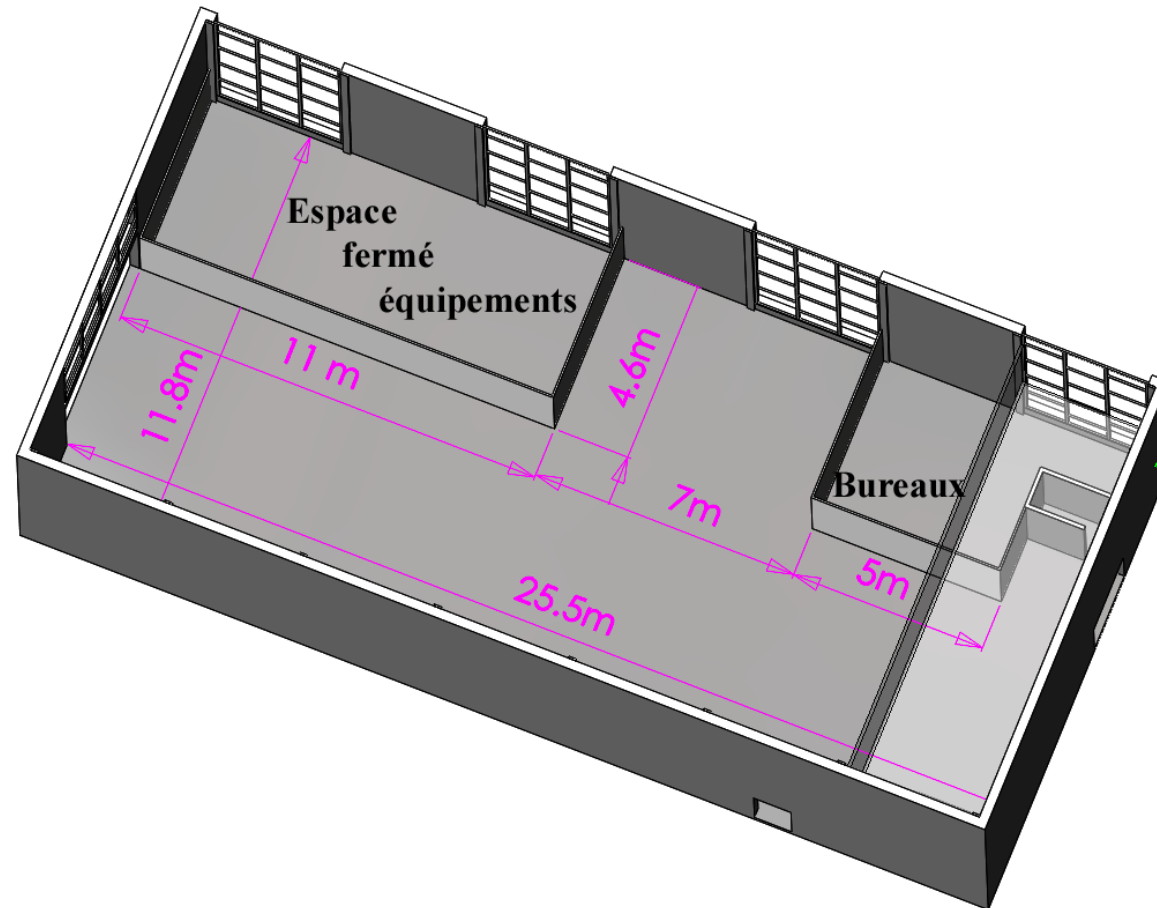


Schéma du local FabLab Mons – vue 1

